

Agenda

Surmonter la crise du COVID-19 vers un meilleur marché du travail au service de tous

Réunion ministérielle de l'OCDE sur l'emploi et le travail

7 juin 2022

7 juin 2022

8:15 – 9:15	Arrivée de Ministres et Chefs de Délégations	
9:30 – 9:50	Discours de bienvenue	Salle CC15

Remarques introductives par **M. Mathias Cormann**, Secrétaire général de l'OCDE et **Mme Thérèse Coffey**, Secrétaire d'État au Travail et aux Retraites, Présidente de la réunion ministérielle (Royaume-Uni)

09:50 – 11:10	Session plénière : Maximiser la résilience – tirer des enseignements des politiques efficaces pour amortir les ralentissements économiques futurs	Salle CC15
---------------	---	------------

Présidente de session : **Mme Thérèse Coffey**, Secrétaire d'État au Travail et aux Retraites, Présidente de la réunion ministérielle (Royaume-Uni)

Tous les gouvernements ont pris des mesures audacieuses pour amortir l'impact immédiat de la crise du COVID-19 et soutenir la reprise. Certains pays se sont largement appuyés sur des mesures préexistantes, ou les ont adaptées au contexte de la COVID, tandis que d'autres ont introduit de nouvelles mesures. Certaines de ces mesures ont été conçues pour être temporaires, notamment celles visant à promouvoir le maintien de l'emploi ou à soutenir les revenus des travailleurs déplacés, et les gouvernements les réduisent à mesure que la crise s'estompe. Aujourd'hui, de nouveaux défis sont apparus, tels que la hausse des coûts de l'énergie et de produits de base.

- Quels sont les grands enseignements tirés de votre expérience de la montée en puissance rapide et massive de mesures existantes ou de la mise en place de nouvelles mesures pour faire face à la crise du COVID-19 ? Qu'est-ce qui a fonctionné et n'a pas fonctionné dans la réponse apportée par les pouvoirs publics à la crise ? Prévoyez-vous de conserver certaines mesures temporaires sous une forme ou une autre ?
- Quelles mesures votre pays prend-il face à la crise du coût de la vie ? Comment concilie-t-il le besoin de protéger les revenus des travailleurs et celui d'éviter le risque de créer une spirale des salaires et des prix ? Dans quelle mesure l'indexation sur les salaires est-elle utilisée ? Quel est le rôle des partenaires sociaux ?
- Comment votre gouvernement a-t-il assuré la bonne mise en œuvre des politiques et leur coordination entre les ministères et les différents niveaux de gouvernance pendant la crise du COVID-19 ? Quel a été le rôle des systèmes administratifs de suivi, de coordination et de mise en œuvre des politiques ? Quels enseignements faut-il tirer, à votre avis, pour les interventions des pouvoirs publics en réponse à l'augmentation du coût de la vie ?
- Comment les enseignements tirés des réponses apportées à la crise façonnent-ils une reprise qui profite de nouvelles occasions de rendre les marchés du travail plus résilients, inclusifs et verts ? Des évaluations en profondeur sont-elles prévues et sous quelle forme ?

11:10 – 11:30	Pause-café	CC Foyer
11:30 – 12:45	Session plénière : suite	Salle CC15

Présidente de session : **Mme Thérèse Coffey**, Secrétaire d'État au Travail et aux Retraites, Présidente de la réunion ministérielle (Royaume-Uni)

Dans la dernière partie de cette session, la présidente invitera les ministres à adopter la déclaration politique.

12:45 – 13:00	Photo de famille (le lieu sera annoncé par la Présidente)	
---------------	---	--

13:00 – 14:45

Déjeuner de travail : Se concentrer sur les retombées de l'agression de la Russie contre l'Ukraine

Salle C, Château

Intervenants principaux :

Mme Maryna Volodymyrivna Lazebna, Ministre de la Politique Sociale (Ukraine) – intervention virtuelle

Mme Kelly T. Clements, Haut-Commissaire Adjointe des Nations Unies pour les Réfugiés

15:00 – 16:30

Sessions parallèles en petits groupes

Thème 1 : Promouvoir la durabilité et la résilience : reconstruire des emplois de meilleure qualité et plus durables bénéficiant aux individus, aux employeurs, aux secteurs d'activité et aux régions

Salle CC2

Présidente de session : **Mme Thérèse Coffey**, Secrétaire d'État au Travail et aux Retraites, Présidente de la réunion ministérielle (Royaume-Uni)

À mesure que les conditions économiques s'améliorent, les décideurs politiques devront favoriser la création d'emplois durables, respectueux de l'environnement et sensibles à la dimension de genre, tout en continuant à soutenir les individus, les entreprises et les régions les plus touchés par la crise.

- Comment votre gouvernement gère-t-il les différences entre les secteurs avec peu d'offres d'emploi, et ceux offrant de nombreux postes vacants par rapport au nombre de travailleurs disposés à les occuper ?
- Quelles sont les stratégies qu'il utilise pour stimuler l'emploi et l'investissement dans les secteurs créateurs d'emplois ? Quelles mesures prenez-vous pour soutenir les secteurs encore touchés par la pandémie ? Comment pouvons-nous garantir que les secteurs qui enregistrent une croissance proposent des emplois de qualité ?
- Quelles stratégies particulières permettent de stimuler efficacement l'emploi des individus issus de groupes sous-représentés, comme les personnes handicapées ?
- Quelles mesures ont été mises en place pour améliorer les perspectives d'emploi dans les différentes régions ? Quelles mesures ont été adoptées pour lutter contre les disparités régionales ? Quels enseignements les pouvoirs publics ont-ils tirés des efforts déployés pour améliorer les taux d'emploi ?

Thème 2 : Promouvoir la durabilité et la résilience : préparer les individus à un marché du travail post-crise

Salle CC4

Président de session : **Mme Signe Riisalo**, Ministre de la Protection Sociale, vice-président de la réunion ministérielle (Estonie)

La crise a affecté la progression des changements structurels induits par la numérisation, la transition vers une économie à faible émission de carbone et la mondialisation. La pandémie a également mis en évidence le risque plus élevé de perte d'emploi et de chômage de longue durée chez les adultes exerçant des professions peu qualifiées et faiblement rémunérées, ainsi que chez les adultes ayant de faibles compétences numériques. Cette session se concentrera sur les politiques visant à préparer les individus à un marché du travail post-crise.

- Comment concevoir et appliquer les mesures en faveur de la formation des adultes, et les mesures d'activation plus généralement, de manière à ce qu'elles profitent aux personnes qui occupent des emplois à risque et qui ont des compétences limitées en matière numérique ? Quelles sont les bonnes pratiques que vous pouvez partager ?
- Comment votre gouvernement vient-il en aide aux personnes exposées au risque de perdre leur emploi avant que cela ne se produise ? Dans quelle mesure les programmes en place facilitent-ils le redéploiement des travailleurs des secteurs en perte de vitesse vers les secteurs porteurs plus viables ?
- Quel rôle jouent les employeurs et les partenaires sociaux pour faciliter la formation des travailleurs, y compris sur le tas ? En quoi peuvent-ils faciliter les transitions professionnelles en coopération avec d'autres institutions ?

Thème 3 : Tous ensemble : mettre un terme au creusement des inégalités

Salle CC6

Président de session : **M. José Luis Escrivá**, Ministre de l'Inclusion, de la Sécurité Sociale et de l'Immigration, vice-président de la réunion ministérielle (Espagne)

La crise du COVID-19 a accentué les fractures socio-économiques sur les marchés du travail et dans les sociétés. Les groupes vulnérables du marché du travail, tels que les travailleurs sous contrat atypique, les travailleurs faiblement rémunérés, les jeunes et, dans certains cas, les femmes, ont été les plus durement touchés par les pertes d'emploi et de revenus. Cette session se concentrera sur les politiques visant à réduire les inégalités existantes et à faire participer tout le monde à la reprise.

- Comment votre pays a-t-il réussi à faire en sorte que les programmes d'urgence mis en place pendant la crise du COVID-19 bénéficient aux catégories de population les plus vulnérables, comme les personnes peu qualifiées, les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les immigrés et les minorités raciales/ethniques ? Votre pays a-t-il explicitement ciblé des aides sur ces populations ou élaboré des programmes avec un accès facilité ?
- Quelles mesures d'urgence mises en œuvre pourraient rester en place de manière plus permanente, car elles portent sur des problèmes structurels plus vastes et contribuent à lutter contre les inégalités ?
- Compte tenu de la guerre en Ukraine, quelles mesures s'imposent aujourd'hui pour venir en aide aux ménages modestes et aux travailleurs et employeurs des secteurs durement touchés ? Quelles sont les mesures prises dans votre pays et quels ont été les défis à relever ?
- Quels sont les principaux risques liés au marché du travail qui pèsent sur les travailleurs vulnérables dans un avenir proche ?

Thème 4 : Tous ensemble : aider les jeunes

Salle CC10

Présidents de session : **Mme Luisa María Alcalde Luján**, Ministre du Travail et de la Protection Sociale, vice-présidente de la réunion ministérielle (Mexique)

La crise du COVID-19 a non seulement mis en évidence la vulnérabilité des jeunes face aux récessions économiques, mais elle leur a aussi imposé des coûts supplémentaires en interrompant leur éducation et en restreignant leur vie sociale. Pour beaucoup d'entre eux, l'impact de la crise ne sera que temporaire, mais pour beaucoup d'autres, il y a un risque d'affecter négativement leur carrière de manière durable et plus largement leurs résultats sociaux et économiques. Cette session se concentrera sur les politiques de soutien aux jeunes.

- Quels groupes de jeunes sont les plus susceptibles d'être laissés de côté dans votre pays alors qu'il se remet des conséquences de la pandémie de COVID-19 et fait face à de nouvelles difficultés liées à la guerre en Ukraine ?
- Quelles sont les mesures adoptées par votre gouvernement pour aider les jeunes, et plus particulièrement les jeunes vulnérables, à réussir leur passage de l'école à la vie active, à reprendre le travail ou à rester dans l'emploi ?
- Quelles mesures votre gouvernement utilise-t-il pour préparer les jeunes à s'adapter aux futurs changements économiques et sur le marché du travail, notamment aux compétences demandées ?

Thème 5 : Ouvrir la voie au travail de demain : tirer le meilleur parti de la révolution de l'intelligence artificielle

Salle CC16

Président de session : **M. Pierre-Yves Dermagne**, Ministre de l'Économie et de l'Emploi, vice-président de la réunion ministérielle (Belgique)

La transformation numérique passe à la vitesse supérieure avec les progrès rapides des capacités de l'intelligence artificielle (IA) et l'adoption accrue de ces nouvelles technologies. L'utilisation de l'IA sur le lieu de travail a un impact à la fois sur les conditions de travail (télétravail, "droit à la déconnexion" et nouvelles formes de contrôle) et sur les relations de travail. L'équilibre entre les risques et les avantages liés à l'utilisation de l'IA sur le lieu de travail dépendra largement des politiques et des réglementations qui encadreront son développement et son adoption. Celles-ci devraient viser à la fois à encourager la création d'emplois et l'innovation, tout en renforçant les droits des travailleurs, les systèmes de sécurité sociale et la santé et la sécurité au travail. Cette session se concentrera sur les politiques permettant de tirer le meilleur parti de la transformation numérique.

- Que peuvent faire les gouvernements, avec les partenaires sociaux, pour mieux préparer les travailleurs à saisir les opportunités offertes par l'IA ?
- Que peut-on faire pour orienter le développement et la diffusion des applications d'IA de sorte à encourager une transition juste et une plus grande inclusion sur le marché du travail ?
- Comment réglementer le développement et l'utilisation de l'IA au travail de manière à promouvoir l'innovation et la productivité tout en préservant les valeurs centrées sur l'humain et l'équité, ainsi que les notions d'inclusion et d'accessibilité ?
- Comment pouvons-nous garantir les droits des travailleurs et leur protection sociale pour éviter la dégradation des relations sur le marché du travail et répondre aux défis que pose la prise de décision par un algorithme ?

16:30 – 16:50

Pause-café

CC Foyer

16:50 – 17:30

Rapport des Présidents des sessions parallèles

Salle CC15

Cette dernière session permettra aux Présidents des sessions en petits groupes de rapporter les principales idées de leur groupe à la plénière.

- **M. Pierre-Yves Dermagne**, Ministre de l'Économie et de l'Emploi, vice-président de la réunion ministérielle (Belgique)
- **Mme Signe Riisalo**, Ministre de la Protection Sociale, vice-président de la réunion ministérielle (Estonie)
- **Mme Luisa María Alcalde Luján**, Ministre du Travail et de la Protection Sociale, vice-présidente de la réunion ministérielle (Mexique)
- **M. José Luis Escrivá**, Ministre en charge de l'Inclusion, de la Sécurité Sociale et de la Migration, vice-président de la réunion ministérielle (Espagne)
- **Mme Thérèse Coffey**, Secrétaire d'État au Travail et aux Retraites, Présidente de la réunion ministérielle (Royaume-Uni)

17:30 – 17:45

Clôture de la réunion

Salle CC15

Remarques de clôture par Mme Thérèse Coffey, Secrétaire d'État au Travail et aux Retraites, Présidente de la réunion ministérielle (Royaume-Uni) and **Mme Laurence Boone**, Secrétaire-Générale Adjointe et Cheffe Économiste de l'OCDE.

18:00 – 20:00

Réception

Salon du Parc

20:00 – 22:00

Dîner ministériel

Salle Roger Ockrent, Château



8 juin 2022

9:00 – 9:30	Inscription des participants	
9:30 – 11:00	Sortie de la crise du COVID-19 : vers des marchés du travail plus verts et plus inclusifs ?	Salle CC7

Le panel ministériel réunira les ministres du travail des pays de l'OCDE autour du thème : « Sortie de la crise du COVID-19 : vers des marchés du travail plus verts et plus inclusifs ? » Ce panel, qui aura lieu en personne et sera diffusée également en ligne en direct. Le Secrétaire Général de l'OCDE, **M. Mathias Cormann**, ouvrira la session. Le débat portera sur les plans de relance post-pandémie et leur capacité à générer une reprise économique à la fois verte et inclusive. Les ministres sont invités à s'exprimer sur les défis rencontrés et les actions menées en faveur d'une transition écologique réussie et inclusive et en faveur de la création d'opportunités égales pour tous les travailleurs et toutes les entreprises dans les marchés du travail de l'après-COVID. Le Panel Ministériel sera modéré par **Mme Emma Nelson**.

Les Panelistes :

- **Mme Thérèse Coffey**, Secrétaire d'État au Travail et aux Retraites, Présidente de la réunion ministérielle (Royaume-Uni)
- **M. José Luis Escrivá**, Ministre de l'Inclusion, de la Sécurité Sociale et de l'Immigration, vice-président de la réunion ministérielle (Espagne)
- **Mme Karien van Gennip**, Ministre des Affaires Sociales et de l'Emploi (Pays-Bas)
- **Mme Thea Lee**, Sous-secrétaire adjoint des Affaires Internationales, Département du Travail (États-Unis)
- **M. José Carlos Oliveira**, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale (Brésil)

